



Pôle communication
24.65.42

Mardi 15 avril 2025

DOSSIER DE PRESSE

Les scories inscrites au référentiel de la construction de la Nouvelle-Calédonie

Petelo Sao, membre du gouvernement chargé de la construction et de l'innovation technologique et Charles Dubois, directeur « technique, stratégie et excellence opérationnelle » à la Société Le Nickel (SLN) et Yves Veran, directeur de Doniambo Scories, ont annoncé l'inscription d'un produit issu des scories produites dans l'usine de Doniambo au registre des matériaux agréés du référentiel de la construction de la Nouvelle-Calédonie (RCNC). Un pas en avant pour une construction plus durable et plus fiable.

Le Sland : un produit issu des scories

Les scories sont des co-produits du procédé pyrométallurgique. Elles sont générées lors de la fusion du minerai de nickel dans des fours à arc électrique à très haute température (1600 °C). Plus d'un million de tonnes en sont produites chaque année avec une quantité de 150 000 tonnes de scories brutes vendues (100 000 tonnes localement et 50 000 tonnes exportées).

Elles peuvent être utilisées pour :

- les travaux de remblais ;
- la sous-couche routière ;
- la fabrication de matériaux (en remplacement du sable naturel) ;
- le sablage industriel ;
- la composition du ciment (en cours d'étude).

À partir des scories stockées sur le site industriel de Doniambo, Doniambo Scories fabrique du Sland. Pour ce faire, les scories sont dessalées par lessivage des précipitations naturelles et sont ensuite criblées pour isoler la fraction 0-4 millimètres.



Ce matériau peut être utilisé pour le sablage industriel, ou en tant qu'agréats destinés aux bétons hydrauliques.

Un agrément pour cinq ans

Depuis 2016, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée d'un cadre normatif destiné à structurer et sécuriser le secteur de la construction. Le RCNC agit comme un standard, véritable gage de qualité, attestant de la conformité d'un produit ou d'un procédé de construction.

En plus de garantir les bonnes pratiques techniques et la pérennité des ouvrages, ce référentiel permet de répondre aux défis liés à la diversité des matériaux disponibles sur le territoire, tout en assurant leur adéquation avec les standards nationaux.



Référentiel
de la construction
de Nouvelle-Calédonie

Doniambo scories est la première entreprise de matériaux du BTP à s'être engagée dans la démarche d'agrément du RCNC. Cet agrément est octroyé après vérification de conformité au référentiel technique proposé par le fabricant et validé au préalable par le comité technique d'évaluation du RCNC. Il permet aux produits et matériaux qui ne bénéficient pas d'une certification reconnue en Nouvelle-Calédonie d'être agréés comme matériaux de construction. C'est également un moyen pour les constructeurs et les maîtres d'ouvrages de bénéficier de garanties décennales, mais également d'offrir un avantage concurrentiel supplémentaire pour trouver de nouveaux marchés à l'export.

Pour la société Doniambo Scories, l'agrément est une opportunité de sécuriser les projets de construction grâce à des matériaux conformes, de faciliter l'accès aux marchés publics et privés en garantissant aux donneurs d'ordre l'assurabilité des ouvrages construits avec ces matériaux et d'offrir une solution locale et durable en évitant le recours à des matériaux importés naturels, puisque les scories sont une ressource largement disponible en Nouvelle-Calédonie.

L'agrément du RCNC, délivré pour une durée de cinq ans, prévoit une reconduction annuelle qui doit être demandée par le fabricant, afin de s'assurer du maintien du processus de qualité au sein de l'unité de fabrication. À l'issue de ces cinq ans, l'agrément doit faire l'objet d'une demande de renouvellement.

Des tests et des contrôles rigoureux

L'obtention de l'agrément au RCNC pour le Sland n'a été possible qu'après la réalisation d'essais en laboratoire prévus par le référentiel d'agrément granulats (BET01) et la justification de la conformité aux exigences fixées par ce cadre technique. Celui-ci précise notamment la méthode de définition de la granulométrie, les normes françaises applicables, les valeurs-limites de tests et la composition chimique du matériau. Le Sland a donc été soumis aux spécifications de granulats pour bétons prêts à l'emploi (mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants).

La procédure prévoit également un audit qualité du processus de fabrication et de suivi des tests et des contrôles.

La scorie

➤ Domaines d'application

- Remblai
- Sous-couche routière
- Enrobage des voiries et réseaux divers
- Fabrication de matériaux
- Sablage industriel
- Composition du ciment

➤ Quelques chiffres

- Un million de tonnes de scories produites chaque année
- Plus de 25 millions de tonnes de scories disponibles
- 100 000 tonnes de ventes annuelles de scories brutes en Nouvelle-Calédonie
- Plus de 50 000 tonnes de ventes annuelles à l'export

➤ Les avantages de leur réutilisation

- Réduire l'impact industriel (réduction de l'empreinte carbone, éviter l'extraction de sable naturel)
- Valoriser l'innovation calédonienne (développement de nouvelles filières, améliorer la construction)
- S'inscrire dans une économie circulaire